



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 29  
Mercredi 18 août 2021

La *Semaine* édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

**Editeur:** Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

**Imprimeur:** Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

**Tarif des insertions:** partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



### Crémises

#### Avis de construction

**Requérante:** Résidence Les Aliziers SA, M. Jacques Hippenmeyer, 2746 Crémises.

**Auteur du projet:** Bureau d'architecture Yves Kistler, Rue du Chapeau-Râblé 10, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Emplacement:** parcelle N° 805, au lieu-dit: « Rue des Aliziers 206 », commune de Crémises.

**Projet:** agrandissement du bâtiment pour la création de nouvelles salles-de-bain privatives dans les chambres existantes de l'EMS.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** PQ « Les Aliziers ».

**Dérogation:** art. 6 RPQ.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémises. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 août 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

#### Avis de construction

**Requérant:** Monsieur Walter Habegger, Les Vavres 121, 2746 Crémises.

**Auteur du projet:** Deltaplan Carrel Sàrl, Route du Pâqui 2, 1720 Corminbœuf.

**Emplacement:** parcelles N°s 186 et 756, au lieu-dit: « Au Chauffour », commune de Crémises.

**Projet:** construction d'une halle d'engraissement de poulets, pose de trois silos sur une fosse à lisier et d'un réservoir propane enterré et aménagement d'une place en groisse à l'Est du bâtiment.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémises. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 août 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

#### Plan de quartier selon l'article 28 de la Loi cantonale sur la protection des eaux du 11 novembre 1996 (LCPE), en relation avec les articles 21 et 22 de la Loi sur l'alimentation en eau du 11 novembre 1996 (LAEE), pour garantir l'implantation de conduites publiques d'eaux usées et d'eau potable, sans permis de construire.

**Projets:** Plan de quartier et garantie des conduites publiques d'eau potable et d'eaux usées, avec les ouvrages spéciaux et les installations annexes. Garantie d'implantation des conduites publiques - réseaux d'eau potable et des eaux usées.

**Requérant:** Commune mixte de Crémises.

**Auteur du projet:** ATB SA, rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

**Dépôt public:** du 12 août 2021 au 11 septembre 2021 (30 jours).

**Lieu du dépôt:** Secrétariat communal, rue du Collège 6, 2746 Crémises. Pendant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

**Documents en dépôt public:**

- Plan de quartier Conduite d'eau potable Réservoir et Sikypark, plan N° 4924/6
- Plan de quartier Conduite d'eau potable Village, plan N° 4924/5
- Plan de quartier Canalisation des eaux usées Village, plan N° 4924/3

**Annexes techniques en dépôt public:**

- Plan de quartier Réseau d'eau potable Dimension des ouvrages, plan N° 4924/5+6
- Plan de quartier Canalisation des eaux usées Dimensions des ouvrages, plan N° 4924/3 A4

**Bases légales:**

- Loi cantonale sur la protection des eaux (LCPE); art. 28
- Loi sur l'alimentation en eau (LAEE); art. 21 et 22

Les oppositions, dûment motivées et par écrit, doivent être déposées au Secrétariat communal pendant la période de dépôt public.

Crémises, le 11 août 2021

Le Conseil communal



### Eschert

#### Avis de construction

**Requérant:** M. Philippe Cerf, Rue du Tilleul 3, 2743 Eschert

**Auteur du projet:** M. Philippe Cerf, Rue du Tilleul 3, 2743 Eschert

**Emplacement:** parcelle N° 76, Rue du Tilleul 3, 2743 Eschert

**Projet:** ouverture en façade, remplacement d'une fenêtre et d'une porte par une porte de garage

**Dimensions et genre:** selon plans déposés

**Construction:** selon plans déposés

**Zone:** Centre Ancien



### Champoz

#### Avis de construction

**Requérant:** M. Pascal Von Bergen, Les Grands Clos 7b, 2735 Champoz.

**Auteur du projet:** Krieger AG, M. Jann Gujan, Industriestrasse 202, 3178 Bösinggen.

**Emplacement:** parcelle N° 90, au lieu-dit: « Fonds des Prés », commune de Champoz.

**Projet:** construction d'une stabulation libre avec fosse, fumière et fenil, aménagement d'un bac d'infiltration et installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 80 LR et 18 DRN.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Champoz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 août 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Eschert, le 23 juillet 2021

Conseil communal



## Moutier

### Avis de construction

Requérant : Käslin Willy, rue de l'Est 31a, 2740 Moutier

Auteur du projet : ECE SA, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1368, rue de l'Avenir 11

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur à l'Est de la parcelle

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 août 2021

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant : Dahmani Lassaad, rue du Nord 22, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 3, rue du Nord 22

Projet : Construction d'une piscine non chauffée au Sud-Est de la parcelle.

Zone : H2

Dérogation : Art. 80 LR

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 août 2021

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant : Wyss Christian, rue de Chalière 41, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1458, rue de Chalière 41

Projet : Agrandissement sur terrasse existante en façade Sud. Agrandissement fenêtre en façade Evst. Réfection toiture avec velux sur pan Nord. Isolation périphérique des façades.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 août 2021

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant : Montanaro Antonio, rue du Stand 26, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelles N° 169/1426, rue de la Pré-vôté 9/11b

Projet : Construction d'une terrasse en bois surélevée dans une cour intérieure privée

Zone : PQ « Centres Sud et Est »

Recensement architectural : Bâtiment N° 9 digne de conservation, objets figurant à l'ensemble bâti A

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 août 2021

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant : Merillat Raymond, Rouges-Champs 16, 2740 Moutier

Auteur du projet : ECE SA, rue Centrale 1, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 2415, Rouges-Champs 16

Projet : Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur en façade Nord

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 août 2021

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant : Mollet Jean-Michel et Marchais Wehrli Irène, rue Jolimont 20, 2740 Moutier

Auteur du projet : Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 2127, rue Jolimont 20

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Nord

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 août 2021

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant : Salgat Christophe, rue des Œuches 13, 2740 Moutier

Auteur du projet : Serge Péteut Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 565, rue des Œuches 13

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Nord.

Zone : HA3

Recensement architectural : Bâtiment digne de conservation

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 août 2021

Services Techniques - Urbanisme

### Avis de construction

Requérants : M<sup>me</sup> et M. Sabrina et Stéphane Ischy, Tilleuls 4, 2740 Moutier, représentés par Novimob Gérance Sàrl, Rue de Soleure 49, 2740 Moutier.

Auteur du projet : M. Swann Bochud, Champs Lajoux 82, 2762 Roches.

Emplacement : parcelle N° 2615, au lieu-dit : « Rue de La Chalière 49 », commune de Moutier.

Projet : mise en place d'une barrière de sécurité en treillis d'une hauteur de 1 m, à proximité de la berge, en remplacement de la barrière existante.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H3.

Dérogations : art. 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 août 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérant : Vigna Julien, Sous-Raimeux 1, 2740 Moutier

Auteur du projet : Liechti SA, 2710 Tavannes

Emplacement : Parcelle N° 780, Sous-Raimeux 1

Projet : Remplacement d'un chauffage à gaz par une pompe à chaleur en façade Nord-Est

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 août 2021

Services Techniques-Urbanisme

### Information à la population de Moutier et environs Covid-19 – Vaccination à Moutier sans rendez-vous

En collaboration avec la Municipalité de Moutier, le Dr G. Horton propose trois séances de vaccination à Moutier dès lundi 9 août 2021.

Où : A la Socié'thalle (entrée ouest du bâtiment)

Quand : Les lundis 9 / 16 / 23 août 2021 de 15 h à 19 h (sans rendez-vous) Doses de rappel à 4

semaines et remise du certificat covid les lundis 6 / 13 / 20 septembre 2021

**Pour qui :** Vaccination limitée aux personnes de 18 ans et plus (vaccin Moderna)

**Par qui :** Dr G. Horton et une assistante administrative

**Conditions :** Présenter un code QR (feuille d'information et de procédure disponible sur place), posséder une carte de caisse-maladie suisse active, aucune réservation n'est possible.

Moutier, août 2021

Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérant :** Filieri Cédric, rue de Chalière 15, 2740 Moutier

**Emplacement :** Parcelle N° 2876, rue de Chalière 15

**Projet :** Réhaussement d'une partie du toit côté Est, construction d'une terrasse/ pergola en façade Sud et d'un couvert pour voiture avec réduit en façade Est

**Zone :** H3

**Dimensions et genre :** selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 17 septembre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 18 août 2021

Services Techniques - Urbanisme



### Petit-Val

### Avis de construction

**Requérant :** Daniel Imhof, Le Chablet 48, 2716 Sornetan

**Emplacement :** parcelle N° 325, Le Chablet 48, 2716 Sornetan, commune de Petit-Val

**Projets :** Installation d'une pompe à chaleur comme chauffage central, obturation d'une fenêtre et ouverture d'une porte fenêtre

**Dérogation :** art. 24 LAT accordée.

**Construction :** selon plans déposés

**Dimensions :** selon plans déposés

**Zone :** agricole

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 septembre 2021 inclusivement** auprès de l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 18 août 2021

Conseil communal

### Election complémentaire d'un(e) conseiller(e) communal(e) le dimanche 26 septembre 2021

Aucune liste de candidat(e) n'a été déposée durant le délai du dépôt des listes fixé au jeudi 12 août 2021 à 11h.

Par conséquent, les citoyennes et citoyens habilités à voter en matière communale pourront voter pour n'importe quelle personne éligible conformément à l'article 80 du règlement d'organisation, lors de l'élection complémentaire fixée le dimanche 26 septembre 2021.

Souboz, le 18 août 2021

Secrétariat communal

### Avis de construction

**Demande de permis de construire «après-coup»**

**Requérant :** Schär Claude, Derrière les Hôtas 19, 2748 Souboz

**Emplacement :** parcelles N°s 20 & 190, Derrière les Hôtas 19a, 2748 Souboz, commune de Petit-Val

**Projet :** Aménagement d'une aire d'exercice non attenante à l'étable et élargissement de l'arrière-cour de la ferme

**Construction :** selon plans déposés

**Dimensions :** selon plans déposés

**Zone :** agricole

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 septembre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 18 août 2021

Conseil communal



### Avis de construction

**Requérants :** Pée Camille et Guiral Thibaut, Rue Principale 24, 2735 Bévillard

**Propriétaires :** Pée Camille et Guiral Thibaut, Rue Principale 24, 2735 Bévillard

**Auteur du projet :** Immovalée Sàrl, M. Alexandre Glück, Case postale 76, 2710 Tavannes

**Emplacement :** Parcelle N° 2298, Chemin des Bosquets 3

**Projet :** Construction d'une maison familiale avec garage double intégré, pose d'une pompe à chaleur extérieure et pose de trois panneaux solaires pour l'eau chaude sur le toit

**Dimensions :** Selon plans déposés

**Zone :** H2

**Dérogation :** Art. 24 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 9 septembre 2021 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 11 août 2021

Le secrétariat municipal

### Avis de construction

**Requérant :** Rénovations de l'Orval, Collège 22, 2605 Sonceboz

**Propriétaire :** Boissard Fanny, Grand-Rue 10, 2732 Reconvilier

**Auteur du projet :** Rénovations de l'Orval, Collège 22, 2605 Sonceboz

**Emplacement :** Parcelle N° 77, Grand-Rue 10

**Projet :** Démontage du garage existant, pose d'un couvert à voiture en bois gris clair, pose de volets à lamelles en bois gris clair sur toutes les fenêtres du bâtiment, pose d'un brise-vue en bois sur le côté Est, construction d'un escalier métallique en façade Sud, changement d'affectation du local commercial situé au rez en habitation (pas de logement supplémentaire)

**Dimensions :** Selon plans déposés

**Zone :** HA4

**Dérogation :** Art. 38 al. 4 RCC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 9 septembre 2021 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 11 août 2021

Le secrétariat municipal

### Avis de construction

**Requérants :** Lüdi Martine et Didier, Rue du Pommé au Loup 11, 2732 Reconvilier

**Propriétaires :** Lüdi Martine et Didier, Rue du Pommé au Loup 11, 2732 Reconvilier

**Auteur du projet :** Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

**Emplacement :** Parcelle N° 1565, Rue du Pommé au Loup 11

**Projet :** Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, élimination de la citerne à mazout existante

**Dimensions :** Selon plans déposés

**Zone :** H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 16 septembre 2021 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 18 août 2021

Le secrétariat municipal

### Avis de construction

**Requérants :** Lüdi Corinne et Laurent, Rue du Pommé au Loup 10, 2732 Reconvilier

**Propriétaires :** Lüdi Corinne et Laurent, Rue du Pommé au Loup 10, 2732 Reconvilier

**Auteur du projet :** Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

**Emplacement :** Parcelle N° 1567, Rue du Pommé au Loup 10

**Projet :** Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, élimination de la citerne à mazout existante

**Dimensions :** Selon plans déposés

**Zone :** H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 16 septembre 2021 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 18 août 2021

Le secrétariat municipal

### Avis de construction

**Requérante :** Studer-Boillat Marlène, Dos-la-Velle 18, 2732 Reconvilier

**Propriétaire :** Studer-Boillat Marlène, Dos-la-Velle 18, 2732 Reconvilier

**Auteur du projet :** Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

**Emplacement :** Parcelle N° 1183, Dos-la-Velle 18

**Projet :** Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure

**Dimensions :** Selon plans déposés

**Zone :** H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 16 septembre 2021 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 18 août 2021

Le secrétariat municipal

## Avis de construction

Requérante: Madame Yvrose Nelson Cantave, Rue de Soleure 43, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 1026, au lieu-dit: «Grand-Rue 29», commune de Reconvilier.

Projet: changement d'affectation selon LEP: aménagement de l'appartement existant en un salon de massage érotique.

Zone: HA3.

Recensement arch.: Ensemble bâti A et bâtiment digne de conservation.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 septembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 18 août 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Assemblée de la Commune bourgeoise

Mardi 7 septembre 2021 à 19h30 à la Salle de bourgeoisie

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 1<sup>er</sup> décembre 2020
2. Comptes 2020 - Exploitation et Infrastructure
3. Informations
4. Divers

### Dépôt du Procès-verbal

Le Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 7 septembre 2021 sera déposé publiquement 20 jours, dès le 14 septembre 2021, au secrétariat de la Bourgeoisie où il pourra être consulté.

Durant cette période, les ayants-droits au vote pourront former opposition auprès du Conseil de bourgeoisie.

Reconvilier, le 13 juillet 2021

Commune bourgeoise, Lydia Sangsue, secrétaire

## Mise à jour de la cartographie

### Points de ramassage des tournées Celtor

Dans le cadre de la mise à jour de la cartographie relative aux points de ramassage, des tournées de ramassage des déchets (ronds jaunes), la Commission de protection de l'environnement informe la population que certains points de ramassage ont été déplacés et/ou supprimés.

La carte des points de ramassage des déchets peut être consultée sur notre site internet [www.reconvilier.ch](http://www.reconvilier.ch), sous la rubrique «Vivre à Reconvilier» - «Gestion des déchets» ou dans la lanterne municipale située devant la Commune.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention portée aux éventuels changements opérés et restons à votre disposition en cas de questions.

Reconvilier, le 18 août 2021

Commission de protection de l'environnement



## Roches

### Avis de construction

Requérant: Rolf Geissbühler, Route Principale 8, 2762 Roches

Auteur du projet: Rolf Geissbühler

Propriétaire foncier: Rolf Geissbühler

Emplacement: parcelle N° 161 Route Principale 8

Projet: installation d'un ascenseur extérieur jusqu'à l'étage d'habitation supérieur, une entrée en bas, une sortie au 2<sup>e</sup> étage par la transformation d'un velux en lucarne avec porte d'entrée.

Installation d'un couvert ouvert côté trottoir, le long de la maison pour le parquage de 2 voitures

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: HA2

Dérogation requise: LR/OR, art. 80

Dépôt de la demande avec plans jusqu'au 9 septembre 2021 inclusivement au secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Roches, le 9 août 2021

Conseil communal



## Saicourt

### Avis de construction

Requérants: M<sup>me</sup> et M. Julie et Jonas Gafner, Les Vieux-Chemins 14, 2712 Le Fuet

Auteur du projet: M<sup>me</sup> Sandrine Paroz, les Vieux-Chemins 14, 2712 Le Fuet.

Emplacement: parcelle N° 138, au lieu-dit: «Route de Bellelay 3», Le Fuet, commune de Saicourt.

Projet: transformation et changement d'affectation d'une ancienne grange en habitation et café/magasin; aménagement d'un garage, d'un studio et d'un café/magasin de vente de produits du terroir au rez-de-chaussée inférieur, d'un logement au rez-de-chaussée supérieur et d'une salle polyvalente à l'étage, modification de toutes les façades pour la création d'ouvertures, mise en place de deux escaliers extérieurs en façade Nord et en façade Sud et d'une terrasse, assainissement complète de la toiture avec pose de panneaux solaires thermiques et d'un nouveau canal de cheminée, démolition et reconstruction d'une annexe pour la création d'un couvert à voiture, réfection d'une écurie, assainissement d'une fosse existante et mise en place d'une benne à fumier.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: VA (Village Ancien).

Dérogations: art. 80 LR et 85 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 septembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 août 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Saules

### Animation mobile de l'AJR à la place de sport mercredi 18 août 2021 de 14h à 17h

L'Action Jeunesse Régionale propose gratuitement pour les jeunes de 6 à 18 ans un après-midi d'animation, sport, jeux, divertissement et bien plus encore ce mercredi 18 août 2021 de 14h à 17h à la place de sport de Saules.

Saules, le 18 août 2021

Secrétariat communal



## Seehof

### Baugesuch

Gesuchsteller: Stoller Gerhard, Wietlisberg 19, 2747 Seehof

Standort: Parzelle Nr. 36, Gemeinde Seehof, Landwirtschaftszone

Bauvorhaben: Abbruch, und Wiederaufbau (Holz) und Aufstockung des Obergeschosses und Daches des bestehenden Schweinestalls, Parzelle Nr. 36 in Wietlisberg 19c, Gemeinde Seehof.

Ausnahmen: Bauen ausserhalb der Bauzone Art. 24 RPG

Einsprache Frist: 10. September 2021

Auflagestelle: Gemeindeverwaltung Seehof.

Einsprache Stelle: Gemeindeverwaltung Seehof.

Es wird auf die Gesuchsakten verwiesen.

Einsprachen und Rechtsverwahrungen sind innerhalb der Einsprache Frist schriftlich und begründet im Doppel bei der Einsprachestelle einzureichen. (Art. 35 Baugesetz).

Seehof, 11. August 2021

Gemeinderat Seehof

### Baugesuch

Gesuchsteller: Hochstrasser Martin, Wandgraben Nr. 26, 2747 Seehof

Standort: Parzelle Nr. 26, Gemeinde Seehof, Landwirtschaftszone

Bauvorhaben: Bau eines Maschinen Unterstandes auf Parzelle Nr. 26, Wandgraben 13, Gemeinde Seehof.

Ausnahmen: Bauen ausserhalb der Bauzone Art. 24 RPG

Einsprache Frist: 10. September 2021

Auflagestelle: Gemeindeverwaltung Seehof.

Einsprache Stelle: Gemeindeverwaltung Seehof.

Es wird auf die Gesuchsakten verwiesen.

Einsprachen und Rechtsverwahrungen sind innerhalb der Einsprache Frist schriftlich und begründet im Doppel bei der Einsprachestelle einzureichen. (Art. 35 Baugesetz).

Seehof, 11. August 2021

Gemeinderat Seehof



## Tavannes

### Avis de construction

Requérant: M. Gérard Lapierre, Rue du Chalet 12, 2710 Tavannes.

Projet: installation d'une cheminée extérieure avec canal de fumée sous le couvert existant en façade

Validation de vos avis sur la plateforme:  
lundi 14h

ouest du bâtiment Rue du Chalet 12 sis sur la parcelle N° 1877 en zone mixte M2.

*Dimensions et genre de construction* : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 septembre 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 11 août 2021

Le chef des travaux publics

### Décathlon 2021

Les Sociétés Tavannes et la Commission Culture et Sports invitent toute la population à venir découvrir les différentes activités qui seront proposées lors de la nouvelle édition du décathlon. Que vous soyez seul, entre amis ou en famille, chacun pourra se dépenser et s'amuser sur le plateau d'Orange, le 12 septembre prochain, de 10h à 16h30 (dernière inscription à 15h30).

Les prix seront remis aux plus méritants à partir de 17h15.

Une petite restauration et une animation musicale seront également de la partie, alors n'hésitez pas à vous déplacer tout au long de la journée!

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.  
Tavannes, le 12 août 2021

La Commission Culture et Sports

### Mise au concours d'un poste de travailleur-se social-e en milieu scolaire

La Municipalité de Tavannes met au concours pour son Service régional de travail social en milieu scolaire (SRTSS) un poste de Travailleur-se social-e en milieu scolaire pour un taux d'engagement à 15%.

Annonce complète sur: [www.tavannes.ch](http://www.tavannes.ch)

Conditions salariales selon le barème cantonal

Entrée en fonction: à convenir

Offre de services et documents usuels

à adresser jusqu'au 31.08.2021 à: Municipalité de Tavannes SRTSS – Postulation, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes

Tavannes, le 18 août 2021

Le Conseil municipal

### Règlement sur le service des sapeurs-pompier

Les modifications du règlement sur le service des sapeurs-pompier approuvées par l'assemblée municipale du 14 juin 2021 entrent en vigueur avec effet immédiat.

Tavannes, le 18 août 2021

Secrétariat municipal



### Avis de construction

*Requérants/maître d'ouvrage* : Varin Vincent, Rue des Moineaux 4, 2735 Malleray

*Auteur du projet* : Stalder & Zürcher SA, Chauffage et sanitaire, Rue du Midi 14, 2720 Tramelan

*Adresse du projet* : BF 1468, Rue des Moineaux 4, 2735 Malleray

*Description du projet* : Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieur à l'Est de la maison

*Dimensions du projet* : selon plans déposés

*Constructions du projet* : selon plans déposés

*Zone d'affectation et de constructions* : H2

*Dépôt public* : du 11 août au 10 septembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 27 juillet 2021

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

*Requérants/maîtres d'ouvrage* : Ramseier Michel, Rue des Corneilles 4, 2735 Malleray

*Auteur du projet* : Liechti SA, Route de Pierre-Pertuis 25, 2710 Tavannes

*Adresse du projet* : BF 1437, Rue des Corneilles 4, 2735 Malleray

*Description du projet* : Remplacement de la chaudière électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure au Nord de la maison

*Dimensions du projet* : selon plans déposés

*Constructions du projet* : selon plans déposés

*Zone d'affectation et de constructions* : H2

*Dépôt public* : du 11 août au 10 septembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 27 juillet 2021

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

*Requérants/maîtres d'ouvrage* : Van Beek Eva, Le Botat 20, 2735 Bévillard

*Auteur du projet* : Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

*Adresse du projet* : BF 819, Le Botat 20, 2735 Bévillard

*Description du projet* : Remplacement du chauffage existant par une pompe à chaleur air-eau extérieure au Nord de la maison

*Dimensions du projet* : selon plans déposés

*Constructions du projet* : selon plans déposés

*Zone d'affectation et de constructions* : H2

*Dépôt public* : du 11 août au 10 septembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou

réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 27 juillet 2021

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

*Requérants/maîtres d'ouvrage* : Metthez Jean-François, Les Courtils 3, 2735 Bévillard

*Auteur du projet* : Eco6therm Sàrl, Rue Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier

*Adresse du projet* : BF 1185, Les Courtils 3, 2735 Bévillard

*Description du projet* : Remplacement de la production de chaleur par une pompe à chaleur air-eau au Sud-Est du garage N° 3a.

*Dimensions du projet* : selon plans déposés

*Constructions du projet* : selon plans déposés

*Zone d'affectation et de constructions* : H2

*Dépôt public* : du 11 août au 10 septembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 3 août 2021

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

*Requérante* : Mérillat SA, La Cornette 6, 2735 Malleray.

*Auteur du projet* : Heimann Olivier Sàrl, architecte HES, Rue Aimé Charpillot 6, 2735 Bévillard.

*Emplacement* : parcelle N° 32, au lieu-dit: « La Cornette 6 », Malleray, commune de Valbirse.

*Projet* : demande après coup pour la construction d'un banc de freinage pour camions sans système d'écoulement.

*Dimensions* : selon plans déposés.

*Construction* : selon plans déposés.

*Zone* : H3.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 septembre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 18 août 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

**[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

## Infos communales

### Référendum contre le Plan de quartier Pierre de la Paix

Suite à l'acceptation par le Conseil général du Plan de quartier Pierre de la Paix valant permis de construire et à la publication de cette décision dans la feuille officielle le 30 juin 2021, une demande de référendum munie de 300 signatures valables a été déposée à l'administration communale le 29 juillet 2021.

Le Conseil communal en a pris connaissance le 12 août. Constatant que, conformément à l'article 40 du Règlement d'organisation, au moins 5% des ayants droit au vote en matière communale ont signé la demande dans le délai imparti, l'exécutif a arrêté la date de la votation au dimanche 28 novembre 2021.

### Le camion de vaccination à Valbirse ce vendredi

Le camion de vaccination du canton de Berne s'arrêtera à Valbirse, sur la place de la gare, ce vendredi 20 août, de 10h à 16h. Celles et ceux qui souhaitent recevoir la première injection du vaccin contre le covid-19 pourront en profiter. Il est nécessaire de s'enregistrer sur la plateforme VacMe, mais pas de prendre rendez-vous. Les informations complémentaires sont à lire sur le site du canton.

La deuxième injection aura lieu le 17 septembre, à la salle communale de Malleray.

### Soirées pour jubilaires, jeunes adultes et nouveaux habitants

Pour autant que la situation sanitaire le permette, la soirée consacrée aux nouveaux habitants se tiendra le 29 octobre, celle des promotions civiques et des jubilaires le 12 novembre. Les personnes concernées recevront un courrier en temps voulu.

### Prise en charge de frais lors d'une scolarisation hors de Valbirse

Les élèves de la commune qui suivent leur scolarité obligatoire dans le canton de Berne mais hors de Valbirse peuvent prétendre à un soutien pour les frais de déplacements et de repas.

Sur demande, les parents peuvent se faire défrayer à raison de 40/52<sup>e</sup> de l'abonnement CFF du trajet concerné pour le transport et de CHF 8.- par jour d'école pour les repas. Sont entre autres concernés les élèves fréquentant les filières Quarta gymnasiale et Sports-Culture-Etudes à Bienne. Leurs parents peuvent contacter le secrétariat pour de plus amples renseignements.

### Taxe de séjour inchangée pour 2022

Le Conseil communal a décidé de maintenir les tarifs de la taxe de séjour pour 2022. Cette dernière restera ainsi à CHF 1.- par nuitée pour les adultes et à CHF 0.50 pour les enfants. Les propriétaires et

les locataires taxés sur la base d'un forfait annuel paieront, eux, CHF 1.- par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Bévilard, le 16 août 2021

Conseil communal de Valbirse

## Divers

### Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environs

Convocation à l'assemblée des délégués des communes affiliées au Syndicat qui aura lieu

**Jeu**di 16 septembre 2021 à 19h30  
 aula de l'école secondaire de Reconvilier

#### Ordre du jour

1. Procès-verbal du 23 juin 2021
2. Acceptation de la révision partielle du règlement d'organisation pour l'adhésion de la commune de Tramelan
3. Divers

Saules, le 18 août 2021

Le comité du SETE

## informations pratiques



### Tavannes

Administration municipale  
 Grand-Rue 1  
 2710 Tavannes

Courriel:  
 Heures d'ouverture:

secretariat@tavannes.ch  
 Lundi à vendredi:  
 9h30 à 11h45 et 15h à 17h  
 Jeudi:  
 9h30 à 11h45 et 15h à 18h  
 www.tavannes.ch

Site internet:

#### Téléphones

Centrale	032 482 60 40	Travaux publics	032 482 60 47
Secrétariat	032 482 60 43	Agence AVS	032 482 60 46
Caisse	032 482 60 44	Service social	032 482 65 70
Contrôle des habitants	032 482 60 45		

## Calendrier des parutions 2021

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	40	36	06.10.2021	mercredi	47	43	24.11.2021	mercredi
34	30	25.08.2021	mercredi	41	37	13.10.2021	mercredi	48	44	01.12.2021	mercredi
35	31	01.09.2021	mercredi	42	38	20.10.2021	mercredi	49	45	08.12.2021	mercredi
36	32	08.09.2021	mercredi	43	39	27.10.2021	mercredi	50	46	15.12.2021	mercredi
37	33	15.09.2021	mercredi	44	40	03.11.2021	mercredi	51	47	22.12.2021	mercredi
38	34	22.09.2021	mercredi	45	41	10.11.2021	mercredi	52		29.12.2021	SUPPRIME
39	35	29.09.2021	mercredi	46	42	17.11.2021	mercredi				

# informations pratiques



## Perrefitte

Administration communale  
Magali Zampedri  
Sous le Tacon 24  
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74  
Courriel: perrefitte@gmail.com  
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h  
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30  
Site internet: www.perrefitte.ch



## Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val  
Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70  
Courriel: admin@petit-val.ch  
Heures d'ouverture: Lundi de 17 h à 19 h  
Mardi de 9 h 30 à 11 h  
ou sur rendez-vous  
Site internet: www.petit-val.ch



## Rebévelier

Administration communale  
Rebévelier, 2717 Rebévelier  
c.o Brogna Alexandra,  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62  
ou 032 493 47 44  
Courriel: rebevelier@bluewin.ch  
Heures d'ouverture: sur demande



## Reconvilier

Municipalité de Reconvilier  
Route de Chaindon 9  
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73  
Courriel: info@reconvilier.ch  
Site internet: www.reconvilier.ch

### Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

# **informations pratiques**



## **Moutier**

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

### **Heures d'ouverture**

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

**Lu – ma** 8 h à 11 h et 14 h à 17 h  
**Mercredi** 14 h à 17 h  
**Jeudi** 8 h à 11 h et 14 h à 18 h  
**Vendredi** 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

### **Service social:**

**Lu – ma et ve** 9 h à 11 h et 14 h à 16 h  
**Mercredi** 14 h à 16 h  
**Jeudi** 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

### **Service de renseignements juridiques**

Chancellerie municipale 032 494 11 11

### **Carte journalières (prix Fr. 48.-)**

Caisse municipale 032 494 11 25

### **Bons prévôtois**

Caisse municipale 032 494 11 25

### **Services techniques – Travaux publics**

Point de récolte de la Halle aux marchandises

### **Horaire**

**Lundi à jeudi** de 7 h à 20 h  
**Vendredi** de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

### **Téléphones**

Centrale 032 494 11 11  
Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11  
Impôts 032 494 11 21  
Caisse municipale 032 494 11 25  
Contrôle des habitants 032 494 11 27  
Service social 032 494 11 34  
Agence AVS 032 494 11 39  
Service sécurité 032 494 11 29  
Bâtiments.Urbanisme.  
Travaux publics 032 494 13 33  
Electricité.Eau.  
Service de piquet 032 494 12 22

**Site internet**  
[www.moutier.ch](http://www.moutier.ch)

**Courriel**  
[info@moutier.ch](mailto:info@moutier.ch)